Quelques caractéristiques du parler de l'enclave protestante de l'est de la Haute-Loire

Autor(en): **Félice, Théodore de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **40 (1976)**

Heft 159-160

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399628

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU PARLER DE L'ENCLAVE PROTESTANTE DE L'EST DE LA HAUTE-LOIRE *

1.1. A la limite de partage des eaux entre bassins de la Loire et du Rhône, sur un plateau, à environ 1 000 m d'altitude, dans le département de la Haute-Loire et, plus précisément, dans une partie du sud-est de l'arrondissement d'Yssingeaux ainsi que dans des fractions de communes ardéchoises limitrophes, on parle un patois très particulier par rapport à ceux des voisins catholiques, même s'ils appartiennent à l'amphizone intermédiaire entre provençal et francoprovençal [1].

1.2. Pendant longtemps ce parler, qui se divise en deux sous-dialectes selon l'altitude, n'a pas été étudié.

L'Atlas linguistique de la France (*ALF*) n'y avait aucun point de sondage. Ronjat, dans sa *Grammaire istorique*, n'a pas même soupçonné son existence.

En 1949, Pierre Nauton lui a consacré 9 pages, dans les *Mélanges Roques*, sous le titre *Une butte-témoin linguistique : le patois des protestants du Velay*, mais cet idiome ne figure pas sur les cartes de son *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central* (*ALMC*). Ce dernier donne cependant, pour certains mots, des relevés complémentaires effectués en Haute-Loire, comportant un point 4 Pr(otestant) au hameau des Sagnes, commune d'Araules, à l'extrême périphérie occidentale du territoire protestant ; les formes ainsi notées diffèrent parfois nettement de celles fournies par nos témoins issus de divers points de l'enclave.

Pierre Bonnaud, dans la préface qu'il a bien voulu donner à nos *Éléments de grammaire du parler de l'enclave protestante du Velay oriental*,

* Communication présentée au 7e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montélimar, en septembre 1975.

1. P. Nauton « Occlusives intervocaliques dans la région amphizone de l'*Atlas linguistique du Massif Central* », in *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Mgr Pierre Gardette*, Strasbourg, 1966.

caractérise nos parlers comme un « conservatoire de ce que la scripta commune du Moyen Age nous permet d'appréhender de l'ancien occitan » et plus précisément comme « le sanctuaire d'un arverno-vellave septentrional archaïque. »

« Enclave » définit bien notre territoire. Il s'agit d'un périmètre comprenant la totalité des communes du Mazet-Saint-Voy et du Chambon-sur-Lignon et des fractions contiguës des communes voisines, le tout formant une aire nettement distincte au point de vue confessionnel. La limite est aussi précise qu'une frontière d'État. Abstraction faite de récentes migrations, il n'y avait pas de catholiques dans l'enclave (sinon 10 % environ de la population chambonnaise groupés au chef-lieu) et, par contre, point de protestants au dehors, sauf en direction de l'est (Ardèche). On examinera plus loin si cette division religieuse suffit à expliquer les particularités de ce parler.

2.1. La caractéristique la plus frappante de notre parler est la conservation de *-r* final à l'infinitif des verbes en *-ar* et en *-ir* ainsi que dans les noms et adjectifs en *-yér* : *brâmaṛ* « crier », *tsãn̥taṛ* « chanter » ; *ḍurmiṛ* « dormir » ; *fi̯ṇiṛ* « finir » ; *éskl̥upyéṛ* « sabotier » ; *fusṭyéṛ* « menuisier » ; *ṇyeṛ* « noir » ; *prumyéṛ* « premier ».

On croyait que ces *-r* avaient disparu partout en France, sauf dans une portion de territoire alpin le long de la frontière italienne. L'érosion linguistique a aussi épargné cet *-r* chez nous, dans nos montagnes [1]. Cependant apparaissent les prodromes de l'amuissement des *-r* finaux des noms et des adjectifs. Ils sont maintenus devant voyelle et à la finale absolue ; ils disparaissent devant *-s* du pluriel, et, en phonétique syntactique, quand, au sein d'un élément rythmique, ils se trouvent devant consonne initiale : *luz éskl̥upyés*, « les sabotiers » ; *lu prumyé béu* « le premier taureau ».

2.2. En Haute-Loire, le maintien de *-l* final provenant de ' l' de l'étymon nous singularise : *fy̰al* « fiel » ; *råstèl* « râteau » . Dans ce cas l'érosion nous a isolé aussi mais en laissant des îlots moins lointains que pour *-r* final : Cantal méridional, Lozère occidentale.

La vocalisation de cet *-l* devant *-s* du pluriel n'a rien d'original (*råsṭy̰au̯s* « râteaux »), mais signalons qu'il s'amuit dans les mots composés : **mãn̥tèl d au̯vèrṇ̊* > *mãn̥tédau̯vèrṇ* « cape à carreaux » ; **pèl dₑ ḍyablₑ* >

1. *La Cobreto*. Aurillac, 1972 (2), nº 61, p. 17 a récemment révélé le maintien de *-r* dans les infinitifs à l'est de Saint-Flour, vers la Margeride, sans plus de précision.

péd$_{\acute{e}}$dyạbl$_{\acute{e}}$ « pilou » ; *kòp* « coup » mais *kó d$_{\acute{e}}$ fuzị* « coup de fusil ». Une évolution est donc déjà amorcée que d'autres patois ont portée plus loin.

2.3. Les occlusives finales, qui ont disparu dans l'ensemble de la Haute-Loire, sont bien conservées chez nous : *lup* « loup » ; *sap* « sapin » ; *fwã$_{n}$t* « source » ; *gurt* « gouffre » ; *vèi̯t* « huit » ; *ånèi̯t* « aujourd'hui » ; *åmịk* « ami » ; *blãn̥k* « blanc » ; *ḍĩn̥k* « dans ».

Elles s'amuissent devant consonne en euphonie interne et en phonétique syntactique : *wèi̯ fèn$_{\grave{a}}$s* « huit femmes » ; *lèi̯t* « lit » mais *lèi̯plåkạrt* « lit-placard » ; *blãs* « blancs ».

2.4. Les finales ne sont pas seules à nous singulariser. Tandis que *l̩* dit *l* mouillé est passé à *y* (yod) en Haute-Loire ou est en train d'y passer [1], il est, dans l'enclave, maintenu en toutes positions, quelle que soit l'origine de ce *l̩* : *fèl̩$_{\grave{a}}$* « feuille » ; *grạl̩$_{\grave{a}}$* « corbeau » ; *l̩ĩsòl* « drap » ; *l̩ụn$_{\grave{a}}$* « lune » ; *f$_{\text{œ}}$rụl̩* « verrou ».

2.5. Quant aux voyelles, il faut signaler le maintien de la diphtongue *au̯* en toutes positions tandis que les parlers voisins ne la conservent pas à la prétonique atone. Nous disons *au̯rèl̩$_{\grave{a}}$*, « oreille » ; *au̯mòrn$_{\grave{a}}$* « aumône » ; *au̯vịr* « entendre » ; et même *au̯rą̃$_{n}$dź$_{\grave{a}}$* « orange ».

2.6. A en juger par les cartes de l'*ALMC*, notre traitement de *a* présente aussi une originalité. Quand ils ne sont pas influencés par un *i* subséquent, les *a* des étymons sont régulièrement conservés mais sous 2 variétés distinctes : les *a* toniques sont antérieurs, les *a* atones sont postérieurs. Telle est la règle générale qui fait alterner *a* et *å* dans un même sémantème: *bạr* « gros bâton », « il bastonne », « il parque », *bårạr* « bastonner, parquer », *dạl̩$_{\grave{a}}$* « lame (de faux) », *dål̩ụ* « coupe-foin ». Cette prononciation s'étend même aux vocables dont l'emprunt au français est évident : *åkåsyạ* « robinier ». Au contraire, l'*ALMC* ne signale guère d'*å* prétoniques (en général, en zéro ou un seul point par carte). Cette alternance se retrouve dans quelques secteurs de la zone centrale des dialectes auvergnats [2].

En outre, dans notre parler, cette règle générale comporte d'importantes règles d'exceptions au profit de *å* : ce sont les continuateurs de *a* tonique avec chute d'une dentale subséquente et aussi *a* tonique devant affriquée : *prå* « pré » ; *blå* « blé, c'est-à-dire seigle » ; *grå* « grain » ; *brått́*

1. NAUTON « Une Butte-témoin linguistique : le patois des protestants du Velay », in *Mélanges Roques*, t. III, p. 192.
2. Pierre BONNAUD. *Nouvelle grammaire auvergnate*, p. 6, IV. A. a.

« bras » ; *gɑ̊dź* « gage » et tous les participes passés masculins singuliers des verbes du groupe 1.

3. Sur le plan morphologique, nos conjugaisons, très proches de celles du vieux provençal, comportent au moins une étrangeté qui mérite d'être signalée ; le morphème de la première personne du singulier de l'indicatif parfait (prétérit) est *-èi̯t* : *tśãn̥tèi̯t* « je chantai » ; *fɑ̈n̥igèi̯t* « je finis ; *rèndèi̯t* « je rendis » ; *bɑ̈gèi̯t* « je bus » ; *digèi̯t* « je dis ». Ni l' *ALMC*, ni la grammaire de Ronjat, ni même l'*ALF* ne donnent cette terminaison en un point quelconque de leurs domaines respectifs. L'abbé Jean Delaigue, auteur du *Glossaire méthodique du patois d'Araules* (1965) [1] a bien voulu nous signaler ce même morphème dans la paroisse catholique de ce nom contiguë à la paroisse protestante de Montbuzat qui, elle, fait partie de notre enclave.

Aucune explication satisfaisante n'a été donnée de ce *-t-* qui, bien loin de jouer un rôle discriminatoire dans une langue qui omet habituellement les pronoms sujets, rapprocherait au contraire la forme de la première personne de celle de la 3e, terminée en *-èt* [2].

4.1. On peut aussi se demander si notre vocabulaire présente une certaine originalité, si nous avons conservé des mots qui auraient disparu du reste du domaine francophone.

Au stade actuel de nos travaux toute évaluation serait prématurée. Quatre constatations sont permises.

4.2. L'immense majorité des vocables notés par l'*ALMC* aux points les plus proches de notre zone se retrouvent chez nous, compte tenu des particularités que nous venons de signaler.

4.3. Plusieurs de nos vocables que le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg ne cite pas dans notre région ne sont mentionnés qu'en des points éloignés de l'enclave et même sous une forme assez différente. Ainsi *åklåkɨ*, qui caractérise, chez nous, le pain mal levé semble apparenté à « s'acclaquer » = s'affaisser en s'aplatissant, noté à Saint-Lô, dans le département de la Manche.

4.4. Certains mots de notre parler comportent un préfixe ou un suffixe qui en fait des termes absents du dictionnaire étymologique précité, mais ce dernier atteste des termes de la même famille. Ex. *déi̯gâlau̯bï̯ar* « gaspiller » et *déi̯gâlau̯byér* « gaspilleur ». Remarquons, en passant, combien notre sens est proche de celui de l'étymon gotique *galaubei* que

1. Non publié. Bibl. municipale du Puy-en-Velay, ms. 127.

2. Diverses hypothèses sont discutées sous nº 342 15 dans FELICE : *Éléments de grammaire du parler de l'enclave protestante du Velay oriental.*

le *FEW* traduit « kostbarkeit ». Le préfixe *déi̯-* donne donc bien à notre vocable la signification « dissiper quelque chose de valeur ». Or ce dictionnaire signale (vx provençal) *galaubiar* « agir bien » et l'adjectif vx provençal *galaubier*, mais aucun terme actuel ; de son côté la carte 1124 de l'*ALMC* « gaspiller » ne mentionne rien qui ressemble à nos deux mots, qu'on ne rencontre pas non plus dans le *Glossaire des patois francoprovençaux* de Duraffour (1969). On retrouve, par contre, ces deux termes à Araules [1].

4.5. Enfin, en recherchant nos vocables dans les index des divers tomes alphabétiques du *FEW* où leur forme semblerait les placer, il en est des centaines qu'on ne trouve pas, même sous une forme approchée. Il serait cependant exagéré d'apprécier l'originalité de notre vocabulaire d'après ce critère, car, en se reportant non plus aux tables mais directement aux étymons éventuels, on rencontre parfois un terme dont à la fois le sens et la consonance rappellent le nôtre, mais il subsiste quand même un résidu. Ex. le mot *bèl̯ᵃ* « fusil ».

5.1. Des faits historiques permettent-ils d'expliquer le particularisme de notre parler?

5.2. Vers le milieu du XVI[e] siècle (dates exactes inconnues) les paroissiens de Saint-Voy et du Chambon sont passés à la Réforme avec leurs curés. Ailleurs, dans l'actuel arrondissement d'Yssingeaux, le protestantisme était solidement implanté selon un arrêt du Parlement de Toulouse de 1541. Saint-Voy et le Chambon ont été, par la suite, les deux seules localités du Velay autorisées à pratiquer la religion réformée en vertu de l'Édit de Nantes (1598). Ni la persuasion, ni les persécutions ultérieures n'ont obtenu de succès dans ces deux endroits.

Leurs habitants ont donc vécu dans une sorte de « ghetto ». Les mariages mixtes étaient inexistants et presque tous les conjoints étaient issus l'un et l'autre de l'enclave [2]. Économiquement cette région était quasi-autarcique. Aucune très grande voie de communication ne la traversait. Il est donc compréhensible que ce pays ait conservé la langue qu'il parlait lors de la Réforme.

5.3. Si l'explication par la division religieuse, formulée par Nauton (« Une Butte-témoin ») est suffisante pour rendre compte du maintien du *-r* final, elle ne l'est pas pour expliquer l'identité de la finale *-èi̯t* à Araules

1. Sous les formes *digalauba, digalaubyé.*

2. DAUZAT constate (*La géographie linguistique*, p. 129) : « Le principal élément de différenciation linguistique entre les familles est dû aux immigrations produites par le mariage ».

et dans l'enclave. L'abbé Delaigue nous écrivait (4-11-1972) : « La thèse du « ghetto » protestant est alléchante, mais je n'en ferais pas un dogme » (..) « En fait la disparité de la religion a contribué à créer et à maintenir, surtout à certaines époques, un certain cloisonnage entre la communauté catholique et la communauté protestante. Il s'y est ordinairement ajouté une réelle divergence dans les opinions et partis politiques ».

On peut penser qu'au moment de la Réforme, certaines ondes linguistiques n'avaient pas encore atteint non seulement le territoire actuel de l'enclave mais toute la région d'accès très malaisé. Nous appartenons, en effet, à une zone allongée dans le sens est-ouest, où *bove* et *ovu* se disent *béu̯* et *éu̯* (cartes 397 et 581 de l'*ALMC*), tandis qu'au nord et au sud apparaît la triphtongue *-ieu*. Or, en Haute-Loire, des toponymes étymologiquement en *-ov-* présentent une triphtongue *-iou* en 1456 contre la diphtongue *-eu* en 1408 et une triphtongue *-ieu* en 1464 contre *-eu* en 1387 [1]. Ne faut-il pas admettre que cette innovation linguistique ne nous avait pas encore atteints au moment de la Réforme. Tout en effectuant des comparaisons entre le parler protestant actuel et les écrits de Medicis (Le Puy-en-Velay, début du XVI[e] siècle) et les Noël's de Cordat (Cussac, 1631-1648), Nauton écrit (« Une butte-témoin... », p. 189) « La région montagneuse du Mégal (*sic*) — même en dehors des parlers protestants — apparaît plus archaïque que celle de Cussac. »

6. Est-ce bien une conservation que nous constatons chez nous? Des régressions se seraient-elles produites? Non pas sous l'influence du latin : hormis son notaire et ses pasteurs, personne n'entendait cette langue dans la population du « Plateau », dont le culte se déroulait exclusivement en français.

Ces gens de l'enclave étaient plus alphabétisés que leurs voisins. Ils lisaient assidûment la Bible en français. Il faut donc laisser ouverte la question de savoir si la familiarité avec la graphie française, archaïque par rapport à la prononciation actuelle, a pu contribuer à la conservation de certaines prononciations patoises proches du vieux français, sans qu'il y ait eu régression. Certaines évolutions de phonèmes qui expliquent le rançais d'aujourd'hui semblent applicables exactement chez nous à la seule condition d'en négliger la ou les dernières étapes. Notre parler, tel que le parlent les gens âgés, apparaît donc bien comme la voix vivante d'un passé multiséculaire.

Théodore de FÉLICE.

1. P. NAUTON. *Géographie phonétique del a Haute-Loire*, § 39.